COMMUNIQUÉ DE PRESSE



TOULOUSE, LE 25 MAI 2023

DE NOUVELLES DESSERTES POUR LES TRAINS INTERCITÉS DE NUIT A COMPTER DE DECEMBRE 2023

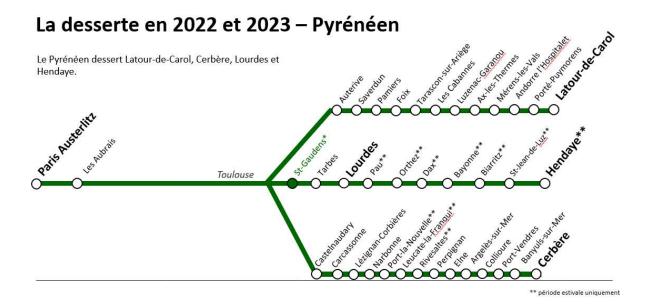
Ce 24 mai 2023 a été dévoilée lors du comité de suivi des dessertes ferroviaires la création de plusieurs nouvelles dessertes par les trains INTERCITÉS de nuit reliant le Sud-Ouest de la France et Paris, ainsi qu'une modification de certaines liaisons.

En fin d'année, les trains de nuit « Le Pyrénéen » et « L'Occitan », exploités par SNCF Voyageurs pour le compte de l'Etat, autorité organisatrice de ces Trains d'Equilibre du Territoire, intégreront en effet la nouvelle liaison de nuit Paris-Aurillac-Paris. De nouvelles villes seront aussi desservies en train de nuit : Nîmes, Montpellier, Sète, Agde et Béziers.

Certains itinéraires et dessertes seront également modifiés pour une période d'au moins 8 ans et ce, en raison de travaux d'infrastructure conséquents menés par SNCF Réseau autour de Toulouse, nécessaires au développement du réseau ferré (Réseau Express Métropilitain de Bordeaux et Toulouse et LGV Bordeaux - Toulouse).

Le Pyrénéen : de nouvelles destinations pour la façade méditerrannéenne

Le train INTERCITÉS de nuit « Le Pyrénéen » dessert actuellement via Toulouse Latour-de-Carol, Cerbère*, Lourdes et Hendaye**.



A compter du 10 décembre 2023, la desserte à destination de Cerbère* évolue et se fera via la façade méditerrannéenne. **De nouvelles villes seront ainsi desservies par le train de nuit : Nîmes Centre, Montpellier Saint-Roch, Sète, Agde et Béziers**. Le train de nuit reprendra ensuite ses arrêts habituels à partir de Narbonne jusqu'à Cerbère, avec la même fréquence qu'aujourd'hui.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Quelques autres adaptations d'horaires et de dessertes sont à signaler : en particulier pour la branche Lourdes / Hendaye, le train desservira désormais Dax, Bayonne, Orthez, Pau, Lourdes et Tarbes et ce, de manière quotidienne.

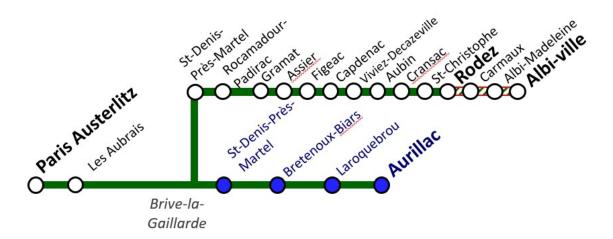
Les gares de Saint-Gaudens, Carcassonne, Castelnaudary, Lézignan ainsi que Saint-Jean-de-Luz - Ciboure, Biarritz et Hendaye seront désormais desservies par correspondance TER. Celles-ci ont été établies en concertation avec les régions concernées, autorités organisatrices des trains régionaux, et continueront à être optimisées en 2025.

Un nouveau train de nuit Paris - Aurillac - Paris

A compter du 10 décembre 2023 et comme annoncé par l'Etat en janvier 2022, **Aurillac et le Cantal verront leur desserte ferroviaire renforcée par une liaison directe avec Paris grâce à une nouvelle offre INTERCITÉS de nuit**. Elle consistera en un aller-retour quotidien pendant les périodes de vacances de la zone C, ainsi qu'un trajet les vendredis et dimanches soir dans chaque sens en dehors des périodes de vacances****.

Les gares desservies seront les suivantes : Saint-Denis-Près-Martel, Bretenoux-Biars, Laroquebrou et Aurillac.

Ce train de nuit sera couplé avec celui pour Rodez, qui partira désormais de Paris à 19h40 , pour une arrivée à Aurillac à 8h20.



^{*} Circulation quotidienne de la liaison jusqu'à Cerbère pendant les vacances scolaires de la zone C, les nuits de vendredi à samedi et de dimanche à lundi le reste de l'année.

^{**} Les gares de Pau, Dax, Biarritz et Hendaye ne sont desservies que durant la période estivale.

^{***} Pendant les vacances scolaires de la zone C, les nuits de vendredi à samedi et de dimanche à lundi le reste de l'année.

^{****} Compte tenu de travaux sur le réseau ferré national, les modalités exactes de circulation sur Paris - Aurillac restent en cours de finalisation.